



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

**ARRETE MUNICIPAL
PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DU
STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION SUR LE
PARVIS DE L'ECOLE DUHAMEL**

FD/SC N°...*10*.../2025

Le Maire de la Ville de CHAMPAGNE SUR OISE,

Vu la loi n°82-213 du 02mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,

Vu le Code de La Voirie Routière,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.417-10 et R.325-1

Vu le Code Pénal notamment l'article R.610-5,

Vu la demande de l'association « l'œil du Baobab production », afin d'organiser un auto-studio (tournage de film) le mardi 29 avril 2025 de 16h30 à 19h30 sur le parvis de l'école Duhamel, rue robert Lepeltier,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour assurer la sécurité des usagers, de régler le stationnement et d'y interdire la circulation sur le parvis de l'École Duhamel sauf pour les intervenants mentionnés ci-dessous,

CONSIDERANT que la manifestation engendrera un flux important de personnes.

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement et la circulation sur le parvis du groupe scolaire Georges Duhamel, rue Robert Lepeltier, seront interdits le mardi 29 avril 2025 à compter de 12h30 jusqu'à 20h30 sauf pour les véhicules de secours, les véhicules des services techniques (installation) et le véhicule des organisateurs.

Article 2 : Les véhicules en infraction pourront être verbalisés et mis en fourrière conformément aux textes en vigueur.

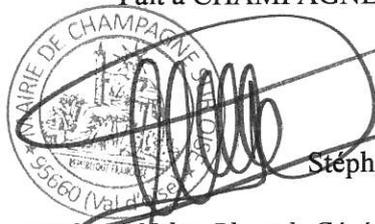
Article 3 : Les barrières portant cet arrêté seront mises en place par la Police Municipale.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

Ampliation du présent arrêté qui sera transmis à :

- La Commandante de la Brigade de Gendarmerie de PERSAN,
- La Police Municipale de Champagne-sur-Oise,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- Le Chef de Corps du Centre d'Incendie et de Secours de Champagne-sur-Oise,
- L'association « l'œil du Baobab production »

Fait à CHAMPAGNE SUR OISE, le mardi 01 avril 2025



Le Maire,

Stéphane CARTEADO